

Rapport des vérificatrices de comptes de l'ARILS pour l'année 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale, nous avons procédé à l'examen des comptes de l'ARILS pour l'exercice 2023. Les contrôles se sont effectués lors d'une rencontre par visioconférence avec Isabelle Ansermet, trésorière, le jeudi 9 mai 2024.

Nous avons effectué des contrôles des postes du bilan et des pertes et profits. Nous avons procédé à divers pointages et vérifications de la correspondance entre le journal des comptes et les factures. Nous avons pu apprécier la qualité et la précision avec lesquelles la comptabilité est tenue par notre trésorière.

Nous invitons donc l'assemblée générale à approuver les comptes qui lui sont soumis, d'en donner décharge au comité et de remercier chaleureusement la trésorière Isabelle Ansermet pour son travail.

Fait à Lausanne le 13 mai 2024



Isabelle Sémoroz-Grec



Lorette Gervais